

**COMMISSION SPORTIVE (C.D. 89 de basket-ball)**

Procès-verbal n°1 - Saison 2010/2011

Mardi 07 septembre 2010 à 19h30 à Auxerre (Maison des sports - 12, boulevard Galliéni)

Membres Présent(e)s : DARLOT Jean Pierre, PLAT Delphine ,BERNARD Didier, CORNEZ J Jacques, CAVELIER Jacques, LECOT Reynald, THELEMAQUE Didier

Membres excusés : PIETE Eric, RIBAU COURT Véronique

Le Président, Didier THELEMAQUE, invite les participants à examiner l'ordre du jour.

1 –PLANNING SAISON 2010 2011**• Dates de reprise des championnats SF SM CF CM MF MM BF BM :**

SF SM : le 25 septembre 10.

CF CM MF MM BF BM le 02 octobre 10.

La commission sportive rappelle que les matchs de cadets et cadettes doivent impérativement se jouer le dimanche matin à 10h30. (Trop de clubs ont demandé à jouer le samedi la saison précédente par commodité et non par indisponibilité de salle...).

• Finales des différentes Coupes , Trophées Challenges de l'Amitié :

Finales Trophées Yonne

SM SF MM MF BM BF le 21 mai 2011 ?

Finales Coupe Yonne CM CF le 14 mai 2011 ?

Finales Challenges de l'Amitié le 28 mai 2011.

A noter que cette saison les finales de Trophées de l'Yonne et les finales Cadets-Cadettes n'auront pas lieu le 1^{er} mai 2011 et le 8 mai 2011. Les deux dates sont des dimanches et les Championnats régionaux ne seront très certainement pas terminés en catégories jeunes.

2 –REPORTS DE MATCH & MATCHS NON JOUES**• Règlement et mise en place pour la saison 2010 2011.**

Afin de réglementer les reports de match et les matchs non joués trop nombreux la saison passée et quelquefois non rattrapés, la Commission Sportive a décidé de définir des dates de rattrapage par période (saison scindée en 4 périodes)

Ainsi, dans chaque catégorie de championnat (BM, BF, MM, MF, CM, CF, SM, SF) 4 dates de rattrapage seront attribuées sur la saison.

Début de championnat aux vacances de la toussaint

1^{ère} PERIODE = 1^{ère} date de rattrapage

Après la 1^{ère} date de rattrapage aux vacances de fin d'année

2^{ème} PERIODE = 2^{ème} date de rattrapage.

Après la 2^{ème} date de rattrapage aux vacances de février

3^{ème} PERIODE = 3^{ème} date de rattrapage.

Après la 3^{ème} date de rattrapage à la dernière journée de championnat

4^{ème} PERIODE = 4^{ème} date de rattrapage.

Règlement report de match

Lorsqu' un report de match est accepté

Les 2 clubs ne peuvent plus bénéficier d'un autre report dans la période demandée.

Le match doit se jouer obligatoirement à la 1^{ère} date de rattrapage (date butoir, fin de période) ou avant si accord entre les 2 clubs.

Si le match ne s'est pas joué à la date prévue, pénalité ou forfait au club fautif.

Règlement match non joué

Pour un match non joué de dernière minute

Le match sera automatiquement reporté sur la 1^{ère} date de rattrapage disponible avec l'accord du club non fautif et la Commission Sportive, ou avant si accord entre les 2 clubs.

Si pas de possibilité de rejouer le match à la 1^{ère} date de report pour le club non fautif.

Application du forfait pour l'équipe fautive.

Un document simplifié (regroupant les demandes de report et les matchs non joués) sera élaboré.

3 – SAISIES DES RESULTATS DE MATCHS PAR WEEK-END

RAPPEL :

*Les feuilles de marques et « les feuilles de match non joué » doivent arriveres impérativement au comité **AVANT LE MERCREDI** suivant le match (11€ d'amende).*

L'inscription des résultats pour toutes les catégories doit être enregistrée impérativement sur le Site FFBB au plus tard le lundi 12 heures .(amende)

Si impossibilité d'enregistrement sur le site, laisser un message sur répondeur ou par mail le secrétariat se chargera de faire l'enregistrement.

A noter qu'il a été décidé en réunion de comité directeur (du 06/07/2010) qu'un suivi des enregistrements des résultats par les clubs soit réalisé hebdomadairement par le comité afin d'estimer le montant des amendes dont les clubs devraient s'acquitter si on se basait sur les pénalités financières appliquées par la ligue.

Pour la saison 2010-2011, ce bilan n'aura qu'un caractère informatif.

Il pourrait être applicable pour la prochaine saison assorti éventuellement ou remplacé par des pénalités sportives (en cours de réflexion).

4 – CHAMPIONNATS YONNE NIEVRE

Le président de la Nièvre a relancé notre Comité par mail afin d'effectuer des championnats YONNE-NIEVRE dans certaines catégories comme la saison passée ;

Il serait souhaitable que les 2 comités se rencontrent afin de définir un règlement commun sur ces différents championnats !!! (commissions Sportives, CDAM, Statut et Règlement)

Fin de séance.

Le Président de la Commission Sportive CD 89,

Didier THELEMAQUE